



SOCIÉTÉ DE
SAINT-VINCENT-DE-PAUL
FONDÉE PAR FRÉDÉRIC OZANAM

L'ESSENTIEL

2018

LE MOT DU PRÉSIDENT NATIONAL

TOUJOURS PLUS D' ACTIONS EN 2018. MERCİ POUR VOS DONN !

Comme Frédéric Ozanam en son temps, les Vincentiens entendent les souffrances des personnes fragilisées par la solitude et la pauvreté et y répondent en nouant avec elles des liens sincères d'amitié. Tout au long de 2018, vos dons ont été, une fois encore, le moteur de cette grande mission. Vous le découvrirez ici, les chiffres de nos actions sont en augmentation dans presque tous nos domaines d'intervention. Cela signifie par exemple que nos bénévoles ont effectué davantage de visites que l'an passé, au domicile des personnes isolées comme dans les maisons de retraite ou les hôpitaux. Cela signifie aussi que plus de personnes dans le besoin ont bénéficié d'une aide matérielle de notre part pour sortir de la spirale de la pauvreté. Au-delà d'un indispensable soutien qui peut prendre la forme d'un colis alimentaire ou de plusieurs nuitées en hébergement d'urgence, nos Conférences ont aussi fait renaître l'espérance chez celles et ceux qui l'avait perdue. À travers toutes nos actions, essentiellement mises en œuvre grâce à votre générosité, nous témoignons en effet que la vie a un sens, que la joie peut être une réalité. Merci de nous permettre d'être à l'écoute des souffrances de nos frères en difficulté et de contribuer à retisser un lien social toujours plus mis à mal.



Michel Lanternier

Michel Lanternier
Président national de la Société
de Saint-Vincent-de-Paul



CHIFFRES CLÉS 2018

VISITER



240 000 visites à domicile



129 000 visites en institution, hôpital et maison de retraite



3 200 maraudes de rue

ACCUEILLIR



230 000 personnes ont été accueillies dans les locaux de la SSVV



125 000 nuitées en hébergement d'urgence ont été accordées, dans nos structures ou en chambres d'hôtel, à des personnes sans-abri

AIDE ALIMENTAIRE



119 700 personnes se sont inscrites auprès de nos points de distribution.

Elles ont bénéficié de :



6 314 tonnes de denrées alimentaires constituant plus de : **1,2 million** de colis délivrés en France

ACCOMPAGNER



30 000 personnes ont été aidées financièrement



106 000 personnes ont été habillées



19 000 personnes ont bénéficié d'équipement mobilier ou ménager



9 147 personnes ont bénéficié de séjours et de sorties de loisirs



1 500 personnes ont bénéficié de sessions d'apprentissage du français



787 enfants ont été aidés dans leurs devoirs scolaires

BÉNÉVOLAT



En 2018 les bénévoles de la Société de Saint-Vincent-de-Paul ont consacré **1,6 million d'heures** pour agir auprès et avec les personnes démunies et isolées. La valorisation de ces heures est évaluée à **24,4 millions d'euros**

LE MOT DE LA TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Conformément à notre volonté de transparence envers l'ensemble des donateurs qui soutiennent les actions de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, nous vous présentons les chiffres combinés de notre réseau : Conseil national et Conseils départementaux, certifiés par notre commissaire aux comptes, pour l'année 2018.

Grâce aux dons et legs qui nous ont été confiés tout au long de cette année, nos bénévoles ont pu remplir leurs missions de terrain à hauteur de :

- ▶ 50,9 % pour la gestion de nos accueils,
- ▶ 23,9 % pour nos actions nationales,
- ▶ 1,9 % pour nos actions de solidarité internationales

Ainsi, lorsque que vous faites un don de 100 € à la Société de Saint-Vincent-de-Paul, près de 77 € sont consacrés à l'action caritative.

Vous participez donc très concrètement à la mission des Vincentiens.

Sans vos dons, rien de ce que nous accomplissons ne serait possible. Je vous remercie donc chaleureusement de l'aide indispensable que vous nous apportez et me tiens à votre disposition pour vous fournir toutes les informations que vous jugerez nécessaires.

Avec toute ma reconnaissance.

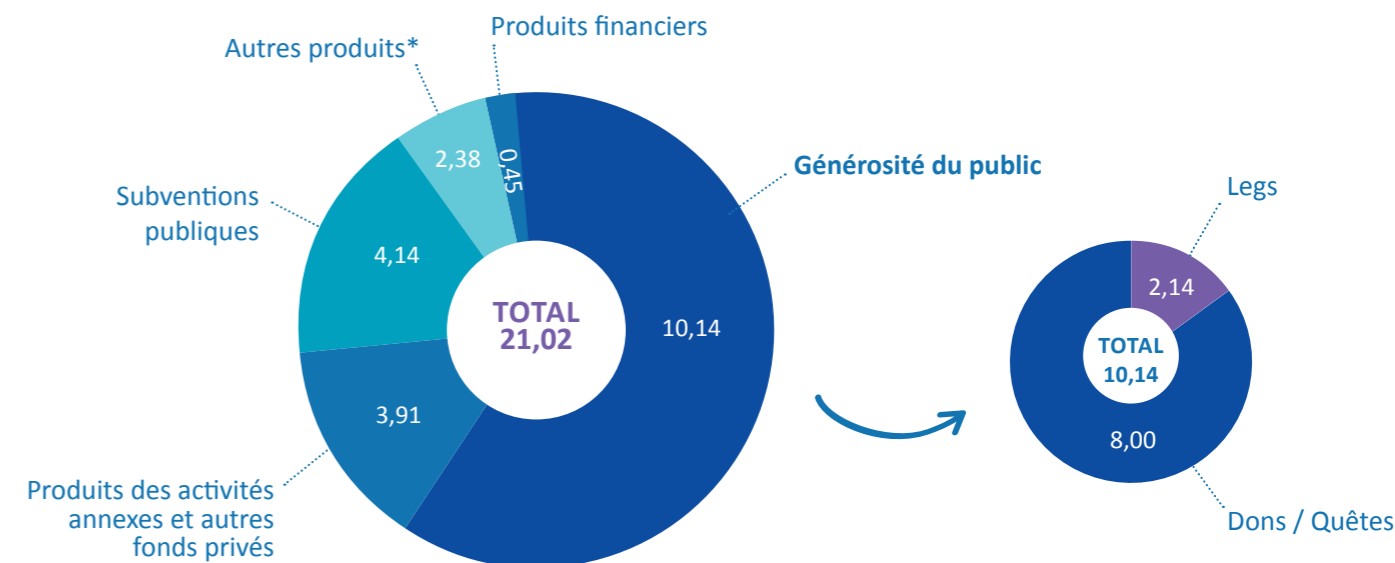
ANNE-MARIE CAUX
Trésorière adjointe de la Société de Saint-Vincent-de-Paul



NOS RESSOURCES FINANCIÈRES

en 2018

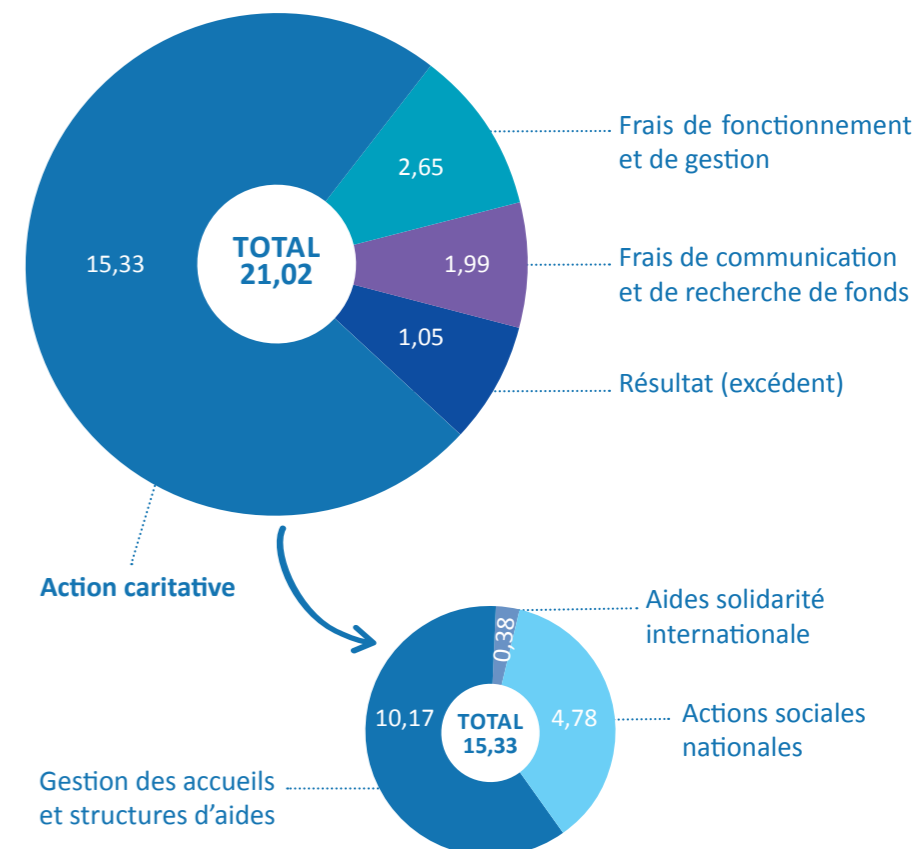
Ressources combinées en M€
(90 Conseils Départementaux + Conseil National)



* Autres produits : produits exceptionnels, reprises sur provisions, transferts de charges et cotisations des adhérents.

LEUR UTILISATION

Emplois combinés en M€
(90 Conseils Départementaux + Conseil National)



POUR 100 € RECUS, PRÈS DE 77 € SONT CONSACRÉS À L'ACTION CARITATIVE

© SSVV - A. Pinoges

BILAN COMBINÉ 2018

90 CONSEILS DÉPARTEMENTAUX + CONSEIL NATIONAL

LIBELLÉS	TOTAL CD + NATIONAL EN M€
TOTAL Actif Immobilisé	23,1
TOTAL Actif réalisable et disponible	38,5
TOTAL DE L'ACTIF	61,6
TOTAL Fonds Associatifs	54,4
TOTAL Provisions et Fonds Dédiés	2,6
TOTAL Emprunts et dettes	4,6
TOTAL DU PASSIF	61,6



NOTRE IDENTITÉ

La Société de Saint-Vincent-de-Paul développe des actions caritatives de proximité avec les plus démunis, souvent oubliés ou ignorés par notre société.

La relation de confiance créée avec les plus pauvres est le fondement de l'engagement des bénévoles. Ils soulagent la souffrance, la misère – matérielle ou morale – et la solitude rencontrée dans la rue, lors de leurs visites à domicile, à l'hôpital ou en prison.

Présente dans 150 pays sur les 5 continents, la Société de Saint-Vincent-de-Paul est un mouvement chrétien de laïcs reconnu par l'Eglise catholique, qui veut rendre à toute personne sa dignité pleine et entière.

Elle encourage la compréhension, la coopération et l'amour mutuels entre les personnes de cultures, de religions, d'origines ethniques et de groupes sociaux différents, contribuant ainsi à la paix et à l'unité.

POLITIQUE DE RÉSERVES

La SSVP est dans l'obligation de constituer des réserves lui permettant de financer son activité courante (activité caritative, fonctionnement et investissement) pendant environ 18 mois.

TRANSPARENCE ET CONTRÔLES

Les informations de l'Essentiel 2018 sont issues de la combinaison des comptes reçus du Conseil national de France et de 90 Conseils départementaux. Cette combinaison des comptes a été certifiée par notre commissaire aux comptes, le cabinet Deloitte.

Depuis mai 2015, le Conseil national et les 92 Conseils départementaux sont agréés par le Comité de la Charte du don en confiance. Le label « don en confiance » reconnaît le respect de règles relatives au fonctionnement statutaire et à la gestion désintéressée, à la rigueur de la gestion, à la qualité de la communication et de la collecte de fonds et à la transparence financière.



MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE

La SSVP et ses 92 Conseils départementaux peuvent mener leurs missions de charité de proximité grâce essentiellement à la générosité du public et au bénévolat.

Cette année, la générosité du public représente 48% des ressources et les bénévoles donnent 1,6 million d'heures partout en France.

Les valeurs de la Société de Saint-Vincent-de-Paul se fondent sur la devise de Vincent de Paul : « Aimer, Partager, Servir ».



SOCIÉTÉ DE
SAINT-VINCENT-DE-PAUL
FONDÉE PAR FREDÉRIC OZANAM

120 av. du Général Leclerc – 75014 Paris – Tél. 01 42 92 08 10
Mél: contact@ssvp.fr – Site: www.ssvp.fr